

# TERROIR DE COM'

MARS 2022

LE MAGAZINE - N°1



Terrair de Caux  
Communauté de Communes

## CENTRE AQUATIQUE DE VAL DE SAÎNE : TOUS À L'EAU !

DOSSIER - LES GRANDS PROJETS 2022

### ACTUS

Un territoire engagé  
pour la nature

### PORTRAIT

L'association  
l'Effet des Fées

### PRATIQUE

Les bons gestes  
du tri



QUE SE PASSE T-IL CE WEEK-END ?

QUELS SONT LES HORAIRES D'OUVERTURE  
DE MA MAIRIE ?



Terroir de Caux

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  
TERROIR DE CAUX  
& SES COMMUNES !



N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux  
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux  
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net  
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



## ACTUS

P 4-7

Terroir de Caux diplômée  
 Un territoire engagé pour la nature  
 PAT : Suite de la démarche  
 L'accès à l'emploi facilité  
 De l'aide aux entreprises locales



## DOSSIER

P 8-13

Les grands projets 2022

Centre aquatique de Val de Saône  
 Station d'épuration de Longueil  
 Maison de santé de Bacqueville en Caux  
 L'espace raquettes de Sainte-Foy



## INFOS PRATIQUES

P 14-19

Tous aux urnes - modalités du vote  
 Urbanisme : guichet numérique  
 Accueils de loisirs  
 Sport-Santé  
 Les bons gestes du tri



## GENS D'ICI

P 20-21

Portrait : L'effet des fées: Laura Vervisch  
 Zoom sur une entreprise...la balaiterie



## SORTIR

P 22-23

Les animations de l'Office de Tourisme



## BD - LA FAMILLE COQUELICAUX P 24



**Le mot  
 d'Olivier  
 Bureaux**

Président de  
 Terroir de  
 Caux

### UNE ANNÉE 2022 SOUS LE SIGNE DE L'INTÉRÊT COMMUN

Madame, Monsieur,

Vous allez découvrir la nouvelle formule de notre bulletin trimestriel que nous avons voulu plus moderne et plus attractif. Son contenu sur la gestion communautaire se veut plus éclairant et il vous intéressera obligatoirement puisqu'il relate ce à quoi nous travaillons : faciliter votre quotidien sur Terroir de Caux, y développer les infrastructures et services qui peuvent y manquer pour une vie locale encore plus agréable.

Chaque dossier, qu'il soit d'aménagement, d'urbanisme, de politique sociale ou encore économique doit certes, faire l'objet de concertation et de débats au sein de nos assemblées, mais il doit d'abord répondre à votre intérêt général et ne pas laisser la place aux égos de chacun qu'il faut absolument mettre de côté.

Nos projets se veulent pérennes et efficaces : ils sont imaginés et élaborés dans ces objectifs et nous ne les perdrons pas de vue. L'année 2022 s'annonce sous de meilleurs auspices que les deux années que nous venons de traverser.

Nos chantiers, jusqu'alors freinés, vont pouvoir voir le jour et pour certains, comme l'espace raquettes de Sainte-Foy par exemple, vous pourrez en profiter dès la fin de l'année. La Maison de santé de Bacqueville-en-Caux va sortir de terre au second trimestre et nos partenaires travaillent aussi pour que la 1ère pierre du centre aquatique de Val-de-Saône soit posée à la fin de cette année. Les pages qui suivent vous feront découvrir la rapidité à laquelle le chantier de la station d'épuration de Longueil a évolué en quelques semaines à peine ! Gardons le cap et soyons résolument optimistes : notre territoire évolue dans le bon sens et nous irons au bout de nos engagements pour vous !

*Bien à vous,*



## Les trophées de l'attractivité

### L'Office de Tourisme récompensé

Le 2 décembre dernier se tenaient à Gruchet-le-Valasse les Trophées de l'Attractivité organisés par Seine-Maritime Attractivité. Une belle cérémonie où notre destination fut doublement récompensée, avec un trophée remis à notre Office de Tourisme pour la qualité de son offre et de son action en matière de randonnée, et un trophée pour l'association l'Effet des Fées de Saint-Denis-sur-Scie pour ses actions en faveur de l'éducation populaire au sein de la ferme pédagogique (voir page 14). Une belle reconnaissance pour notre destination !



Remise des prix, Gruchet-Le-Valasse



Remise du diplôme au service



## Territoire engagé pour la nature

Le 16 décembre 2021, à Saint-Vaast-d'Equiqueville, l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable décernait à la Communauté de communes Terroir de Caux la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature ». Ce dispositif est une initiative du Ministère de la Transition écologique, pilotée par l'Office française de la biodiversité pour mobiliser les collectivités autour de projets favorisant la protection de la biodiversité.

Terroir de Caux s'est engagée pour trois ans à mettre en place des actions de connaissance de la biodiversité sur le territoire, de protection de la faune et de la flore mais aussi de sensibilisation et d'animation auprès de petits et grands. Cette reconnaissance nous permet d'être accompagné par des experts pour réaliser ces actions et d'échanger avec les autres territoires.



## Signature EPR2 Penly

La Région, la Seine-Maritime et le bassin dieppois, soutiennent l'implantation de deux réacteurs nucléaires à Penly.

Olivier Bureaux a assisté à la réunion des acteurs politiques et économiques afin de prévoir l'accompagnement et la facilité d'implantation qui sera ensuite décidée par l'État. Ce projet nécessite une grande anticipation : gestion du foncier, nouvelles activités économiques en lien avec le chantier, besoins en recrutements et en formation, accueil et logements des salariés, protection de l'environnement, voisinage pendant les années du chantier...Des retombées aussi pour notre territoire.



Les acteurs économiques concernés

## Le Plan alimentaire territorial : ça continue !

### DES RÉUNIONS PUBLIQUES PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLES :

Le 7 décembre 2021, s'est tenue la réunion publique du Projet Alimentaire Territorial à la salle des fêtes de Bacqueville-en-Caux. L'objectif de cette soirée était de présenter les résultats du diagnostic agricole et alimentaire mené sur le territoire depuis le mois de juin. Environ trente personnes se sont déplacées pour assister à la réunion. Ont été évoquées :

L'accessibilité au foncier agricole pour les nouveaux producteurs. La consommation de parcelles agricoles par l'urbanisation. La nécessité de mettre plus en lumière les producteurs du territoire. La problématique des cantines scolaires avec le manque de personnel de cuisine et de chef(fe) cuisinier, la difficulté pour les producteurs d'alimenter les cuisines par manque de temps et de quantité mais aussi pour des questions de transport.

## Ateliers

### VOUS AVEZ DIT ATELIERS ?

Suite au diagnostic, des groupes de travail composés d'habitants, d'élus et de professionnels se sont déroulés le 31 janvier et le 22 février à la salle des fêtes de Biville-la-Baignarde.

Ces ateliers de concertation ont permis dans un premier temps d'identifier les défis du territoire, agricoles et alimentaires.

La deuxième rencontre avait pour but de tracer les actions à mettre en place. Les groupes de travail ont identifié pour chaque thématique les objectifs à atteindre, les acteurs à impliquer et les freins éventuels.



Atelier du 22/02/22 à Biville-la-Baignarde

## Les abeilles normandes

Les apiculteurs utilisent de nombreuses races différentes d'abeilles pour produire leur miel.

En Normandie, les races les plus communes sont

**l'abeille noire** (une abeille rustique qui est bien adaptée à notre climat) **l'abeille buckfast** ( créée en Angleterre, spécialement développée pour la production de miel) et **l'abeille carniolienne** (originaire d'une zone allant de la Slovénie à l'Ukraine).

Dans une colonie on retrouve :

- entre 1000 et 1500 faux bourdons, mâles.
- plusieurs dizaines de milliers d'abeilles ouvrières
- une reine

*Il faut savoir que la qualité du miel est similaire selon qu'il ait été produit par l'abeille locale ou une autre sous-espèce.*

Des pots de miel d'apiculteurs du territoire sont en vente toute l'année aux offices de tourisme de la Communauté de commune Terroir de Caux à Auffay et Quiberville-sur-Mer



Crédit Photo : Suzanne Mayeur CIVAM

## Besoin d'aide pour retrouver un emploi ?

### Le PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)

Depuis le 1er janvier, la Communauté de Communes Terroir de Caux adhère à un dispositif d'aide à l'accès à l'emploi pour ses administrés.

### De quoi s'agit-il ?

C'est un nouveau dispositif d'accompagnement, de proximité, à l'emploi **UNIQUE**. Sans durée limitée, il vous donne le temps de réaliser votre projet professionnel, grâce à un parcours personnalisé construit avec votre conseiller.

Le PLIE met en place de nombreuses actions autour de la santé, du bien-être, de la confiance en soi, qui renforcent les outils classiques d'aide à la recherche d'emploi (stages, formations, préparations aux entretiens d'embauche, coaching...).  
Votre conseiller vous proposera des solutions adaptées qui vous respectent et vous ressemblent, autour d'un objectif commun : l'accès à l'emploi.

### Quel financement ?

Il est financé par le Fonds Social Européen, le Conseil Départemental de la Seine-Maritime et les 3 EPCI sur lesquels il est placé, à savoir les Communautés de Communes Terroir de Caux, Falaises du Talou et Dieppe Agglomération.

### Qui peut en bénéficier ?

Il suffit de répondre à au moins un seul de ces critères :

- Être demandeur d'emploi de plus de 12 mois (sur les 36 derniers mois)
- Avoir plus de 50 ans
- Avoir moins de 26 ans
- Être allocataire des minima sociaux (RSA, AAH, ...)
- Avoir une reconnaissance travailleur handicapé

### Où cela va-t-il se passer ?

Des permanences ont lieu sur quatre communes :

#### VAL DE SCIE :

Espace France Services  
4 rue de la République  
76720 Auffay/Val de Scie  
le mardi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

#### BACQUEVILLE-EN-CAUX :

Espace France Services  
58 Place du Gal de Gaulle  
76730 Bacqueville-en-Caux  
Le mercredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

#### TÔTES :

MASC de Tôtes  
Route du Havre  
76890 Tôtes  
Un jeudi sur deux de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

#### LUNERAY :

Mairie de Luneray  
Place du Président R. Coty  
76810 Luneray  
Le vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

*Santé  
Bien-être  
Confiance en soi*

Un doute ?

Une question ?

N'hésitez pas : appelez  
au 02.32.90.20.50





## Des soutiens financiers aux entreprises locales

Jeudi 10 Février 2022, **Christian SURONNE** Vice-Président en charge du développement économique de la Communauté de Communes Terroir de Caux et **Arnaud DEMOUCHEY** Président de l'Association Initiative Dieppe Bresle ont effectué une remise de chèques aux entrepreneurs accompagnés par cette association.

**624 695 €**  
injectés sur le territoire  
en 2021

En 2021, sur le Terroir de Caux **16 projets** ont obtenu une aide financière :

11 projets ont bénéficié d'un avis favorable pour la **subvention Coup de Pouce de la Région Normandie** (dont 3 avec un Prêt d'honneur) pour un montant de : 61 150€

8 projets ont obtenu un **Prêt d'honneur Initiative Dieppe-Bresle** pour un montant de 49 500€, dont 2 qui ont obtenu en complément un prêt d'honneur Création Reprise BPI pour un montant de 9 500€

Les prêts bancaires associés à ces projets s'élèvent à 504 545€.

## Convention

### DANS QUEL BUT ?

Dans le cadre d'une convention avec Initiative Dieppe-Bresle, la Communauté de Communes verse une subvention annuelle à l'association.

L'objectif de cette dernière est de déceler et de favoriser les initiatives créatrices d'emplois, d'activités, de biens ou services par l'appui à la création, à la reprise ou au développement des PME ou TPE.

Initiative Dieppe-Bresle apporte son soutien par :

- un accompagnement individualisé aux porteurs de projet et aux entreprises nouvelles créatrices d'emplois,
- l'octroi d'un prêt personnel sans intérêt ni garantie personnelle et par un accompagnement des porteurs de projets,
- un parrainage et un suivi technique des entreprises accompagnées et financièrement soutenues.



Magasin de chaussures « Chauss'oires » à Luneray par Anne-Marie LEVILLAIN qui a obtenu un avis favorable pour une subvention CDP de 4 000€.



Salon de coiffure « Le salon de Léah » à Ouville-la-Rivière par Léah HACHÉ qui a obtenu un prêt d'honneur de 3 000 € et un avis favorable pour une subvention Coup de Pouce de 5 900€.



Activité de caviste et de dégustation de vins à Luneray « Vins ô Ame » par Anthony SANCHEZ qui a obtenu un avis favorable pour une subvention coup de pouce de 7 900€.



Bar-tabac « Le P'tit Gruchet » à Gruchet-Saint-Siméon par Quentin LAMOUR et Thomas LEFEBVRE qui ont obtenu un prêt d'honneur de 3 500 € chacun

## 4 GRANDS PROJETS POUR MIEUX VIVRE SUR LE TERRITOIRE

**La Communauté de Communes a vu ses dossiers d'aménagement et de construction freinés par des contraintes administratives mais aussi du fait de la pandémie depuis deux ans. Désormais, ses ambitions sont à nouveau au premier plan et prennent une forme bien réelle. Voici les chantiers en prévision et ceux déjà sortis de terre.**



Val de Saône  
●○○○

### 1 Val de Saône :

#### Un complexe aquatique digne de ce nom

Lorsque l'on parle de "complexe aquatique" il s'agit avant tout de permettre une simultanéité d'accueil des différents publics.

Ainsi, ce lieu présentera-t-il trois vocations principales :

- **l'apprentissage de la natation** (enseignement scolaire)
- **le sport pour les clubs sportifs**
- **les loisirs et activités aquatiques** pour le grand public.

Ce nouveau centre permettra en effet aux administrés de bénéficier d'une offre aquatique qualitative de proximité.

Le concept détente viendra en complément de l'usage sportif et loisirs de l'établissement grâce à la création d'un espace bien être humide.

Enfin, l'offre estivale ne sera pas oubliée grâce à la présence d'un solarium extérieur qui permettra le repos dans un environnement paysager de qualité.

L'équipement sera ouvert toute l'année.

Deux fermetures techniques seront toutefois prévues dans l'année pour permettre l'entretien lourd du bâtiment.

**La pose de la 1ère pierre est prévue pour la fin de l'année 2022.**

#### Prochaines étapes :

Rencontres avec le service des routes, mais aussi avec les entreprises Norpain, et la Boulangère. Tout cela bien sûr, en présence des architectes pour organiser en toute sécurité l'accès au site.



## QUEL CANDIDAT RETENU ?

Un jury, composé de sachants et d'élus, s'est réuni le 16 décembre 2021 afin de déterminer le cabinet qui serait en charge du projet.

Les personnes présentes ont statué en faveur de la proposition de

**“ Z Architecture “**

L'architecte travaille maintenant sur le dossier afin de pouvoir déposer le permis de construire au début du deuxième trimestre 2022.

Modélisations de l'esquisse de la future piscine



Un complexe aquatique tel qu'on l'imagine :

- 1 bassin de 5 couloirs de nage
- 1 bassin d'apprentissage de 160m2
- 1 pataugeoire
- 1 splash pad
- 1 pentagliss intérieur
- 1 espace bien être : hammam, sauna, jacuzzi

À l'extérieur, la zone d'agrément pour les baigneurs en période estivale (d'une superficie de 700 m2 environ sur un espace total de 3150 m2) comportera un solarium minéral et végétal. De quoi passer de bons moments en famille ou entre amis !

## Quid de l'ancienne structure ?

*La piscine actuelle sera rétrocédée à la Commune de Val de Saône. Son devenir est encore à l'étude mais toutes les idées sont les bienvenues et pourquoi ne pas faire vos propres suggestions sur [contact@terroirdecaux.net](mailto:contact@terroirdecaux.net)*



Piscine actuelle de Val de Saône

## LES PARTIES PRENANTES AU PROJET

Maitre d'Ouvrage  
**Communauté de Communes  
Terroir de Caux**

Assistant à Maitrise d'Ouvrage  
**Mission H2O**  
13, rue Victor Hugo  
72240 MALAKOFF

Architecte mandataire  
**Z ARCHITECTURE**  
10, rue Auguste Lançon  
75013 PARIS

Architecte associé  
**EN ACT ARCHITECTURE**  
12, rue Lavoisier  
76260 EU

BET Structure / Economiste  
**VERDI NORD**  
80, rue de Marcq  
CS 90049  
59441 WASQUEHAL

BET Fluides / Traitement d'eau  
**PATRICK TUAL**  
69 quater rue Jules Vallès  
44340 BOUGUENAIS

BET VRD  
**VERDI PICARDIE**  
9, rue Hippolyte Devaux  
80300 ALBERT  
49 42 17 46

O.P.C.  
**ARC EN SITE**  
ZI des Prés Salés  
Rue Lavoisier  
76260 EU

BET Acoustique  
**AGIR ACOUSTIQUE**  
8 rue Thiers  
76200 DIEPPE





## 2 Longueil : la station d'épuration, un chantier dynamique !

Longueil



Les travaux qui ont été entrepris depuis le début du mois de décembre 2021 avancent bien : le génie civil se terminera prochainement pour mettre en place le process.

Les différents ouvrages (bassin d'aération, clarificateur, local d'exploitation...) sont coulés en béton et ferrailés.

Actuellement, les finitions sont en cours.



### • La réalisation du réseau d'assainissement commence

Les travaux d'assainissement commencent. Ils auront pour les riverains concernés un certain nombre de conséquences, notamment des déviations successives.

Voici un aperçu du plan de déviation prévue pour la **RD 127** (Rue de la Mer et rue de la Hayette).

**Le phasage des travaux et les déviations seront mis à jour régulièrement sur notre site internet.**



Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site internet :

<https://www.terroirdecaux.fr/quotidien/votre-habitation> ou contactez le service assainissement : 02 35 32 26 23

- **Travaux d'assainissement en domaine privé sur la basse vallée de la Saône**

**PROPRIÉTAIRES, BÉNÉFICIEZ DE NOS AIDES  
POUR RACCORDER VOTRE LOGEMENT  
AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT**

Des réunions publiques concernant les travaux d'assainissement en domaine privé sur la basse vallée de la Saône se sont tenues dernièrement afin d'expliquer et d'informer sur le déroulement des travaux et le financement possible.

Si vous n'avez pas pu assister à ces réunions, voici quelques informations utiles :

### À SAVOIR

Le projet Basse Vallée de la Saône, porté par TERROIR DE CAUX, concerne les communes de **Longueil, Ambrumesnil, le bas d'Avremesnil, Ouville-la-Rivière, Saint Denis d'Aclon, Gueures, Brachy et Thil Manneville.**

Sur ces communes, les réseaux d'assainissement seront posés d'ici mars 2023.

Une convention, dans le cadre d'un groupement de commandes, est proposée à chaque particulier concerné, pour les travaux en domaine privé.

### DES SUBVENTIONS

Si 80 % de la population adhère au programme de travaux, la Communauté de communes obtiendra des subventions pour les particuliers (**estimation de 3 000 € par logement**) de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

### UNE GARANTIE

Il est à noter que ces travaux seront réalisés par un maître d'œuvre, ce qui assure aux propriétaires une **garantie décennale** sur ouvrage.

Par ailleurs, Terroir de Caux aura l'obligation de résilier les conventions en cas de non-attribution par l'Agence de l'Eau Seine Normandie de la subvention. En outre, si vous ne souhaitez pas faire les travaux dans l'immédiat, sachez que vous disposez, réglementairement, d'un délai de 2 ans après la pose des réseaux collectifs sous voie publique, pour vous raccorder. Ce sera alors sans financement public.

## ATTENTION

La date butoir pour retourner votre convention complétée est fixée au **29 avril 2022**.  
ensuite, il sera trop tard !



## DES RENSEIGNEMENTS ?

**Contactez le service eau et assainissement :**  
**convention@terroirdecaux.net / 02.35.32.26.24.**  
**Ou retournez le coupon réponse ci-dessous**  
**à l'adresse suivante :**

**Communauté de Communes Terroir de Caux**  
**Service Eau & Assainissement**  
**Rue des Braseurs**  
**76 890 TOTES**

(nous vous contacterons)



Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....



Bacqueville-en-Caux  
○○●○

### 3 Bacqueville-en-Caux : la maison de santé, bientôt une réalité !

La Maison de Santé sur la commune de Bacqueville en Caux va bientôt sortir de terre, après de nombreux aléas sur l'aménagement de la parcelle.

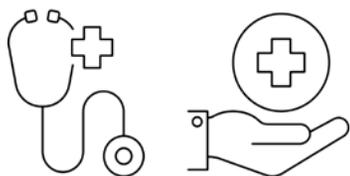
En effet, une zone humide découverte sur l'emprise du futur lotissement nous a mené vers d'autres réflexions et nous avons été contraints, à terme, de revoir le programme d'aménagement.

Les travaux vont débuter au cours du second trimestre 2022 pour une durée de 10 à 12 mois.

Quatre médecins généralistes sont d'ores et déjà engagés pour leur installation, une dentiste, une ostéopathe, trois infirmières, une pédicure podologue, et d'autres professionnels devraient vite rejoindre l'équipe.

Des locaux communs leur seront mis à disposition pour se rencontrer et travailler autour du projet de santé qu'ils ont élaboré.

La pharmacie n'incorpore pas la maison de santé mais est signataire du projet de santé.



#### 1080 M2 AVEC QUELLE DISTRIBUTION ?

4 box pour médecins généralistes,  
1 local pour 3 infirmiers  
2 locaux pour dentistes  
1 plateau pour 2 kinés  
1 atelier podologue  
3 box pour divers praticiens (ostéo, ...)  
1 pour télémedecine  
4 bureaux  
pour des professions complémentaires  
(psychologue, social, ...)





#### 4 Sainte-Foy : l'espace de raquettes sort de terre

Les travaux de terrassement, réalisés par l'entreprise **POTEL Travaux Publics**, ont débuté début décembre 2021, ainsi que la démolition du tennis extérieur.

Cela permettra à la commune de Sainte-Foy de revoir ses aménagements extérieurs afin d'offrir au public un accès sécurisé.

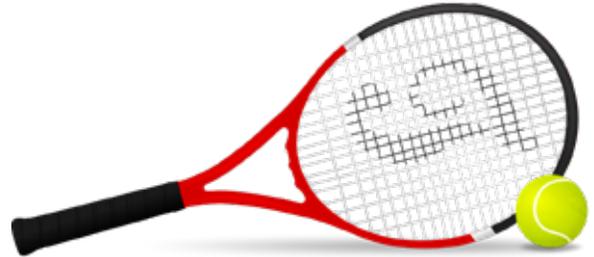
L'ensemble des massifs bétons ont été réalisés par l'entreprise **Bray Caux Constructions**.

La plateforme est maintenant disponible pour les élévations.

À partir de début Mars, commencera l'élévation de la charpente métallique par la société **Bray CM**, suivi par les travaux de couverture réalisés par la société **Techni Couverture**.

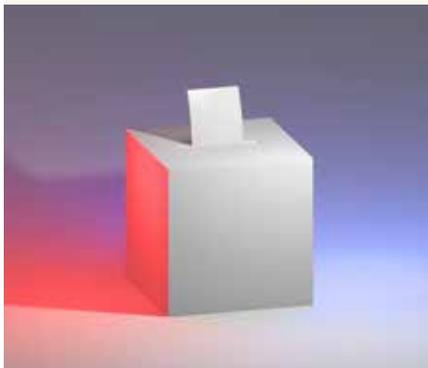
En parallèle, auront lieu les travaux du city-stade par les sociétés **Eurovia** et **Kompan**, et du tennis extérieur par l'entreprise Potel.

**Ce nouvel équipement accueillera les sportifs du territoire à partir de septembre 2022.**





## Principe



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Avoir le droit de vote, implique de :

- posséder la nationalité française et être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
- jouir de ses droits civils et politiques.
- avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).

## Où s'inscrire ?

Soit à la mairie de son domicile ;  
Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;  
Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ;  
Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;  
Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

&lt;&lt;

*Tout citoyen français âgé de dix-huit ans et jouissant de ses droits civiques est électeur.*

*Chaque citoyen ayant la qualité d'électeur peut faire acte de candidature dans les conditions*

*prévues par la loi.*

*Voter est un droit,  
c'est aussi un devoir civique.*

&gt;&gt;

## Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr)
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées.
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées.
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669\*02 et les pièces exigées.



## Quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Pour les élections législatives, vous avez encore la possibilité de vous inscrire en ligne jusqu'au 04/05/22 et en mairie ou par courrier jusqu'au 06/05/22.

 Un portail commun pour vos démarches d'urbanisme



# GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

**Déposez vos demandes d'autorisation  
d'urbanisme en ligne !**

**Rendez-vous sur :**

**<https://gnau30.operis.fr/terroirdecaux/gnau/>**



**Service disponible pour les 33 communes instruites  
par le service urbanisme de la Communauté de Communes:**

Bacqueville-en-Caux, Beautot, Bertreville-Saint-Ouen, Bertrimont, Calleville-les-Deux-Eglises, Criquetot-sur-Longueville, Gonnetot, Gruchet-Saint-Siméon, Gueures, Gueutteville, Heugleville-sur-Scie, La Chapelle du Bourgay, La Chaussée, Lammerville, Le Bois Robert, Lintot-les-Bois, Longueville-sur-Scie, Montreuil-en-Caux, Ouville-la-Rivière, Quiberville, Saint-Denis-sur-Scie, Saint-Ouen-du-Breuil, Saint-Pierre-Bénouville, Saint-Victor-l'Abbaye, Torcy-le-Grand, Tôtes, Val-de-Saône, Val de Scie, Varneville-Bretteville, Vassonville.  
(Hors territoire : Hautot-sur-Mer, Offranville).



**Pour toute question : [urbanisme@terroirdecaux.net](mailto:urbanisme@terroirdecaux.net)**

 Plan Local d'Urbanisme intercommunal : donnez votre avis !

Le plan est actuellement en phase de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Une concertation continue avec les habitants du territoire est au cœur même de ce PLUi-H: un registre est disponible dans chacune des mairies du territoire communautaire ainsi qu'au siège de Terroir de Caux à Bacqueville-en-Caux et à l'antenne de Tôtes.

**Une adresse mail a été créée  
pour recevoir vos doléances :**  
**[plui@terroirdecaux.net](mailto:plui@terroirdecaux.net)**

Recensement des Indices de Cavités Souterraines (RICS) :

Le marché a été attribué à la société **EXPLORE**.

Une demande de subvention et de dérogation pour le commencement des travaux sont en cours d'instruction auprès du Département.

Au cours des diverses phases, les communes et leurs habitants pourront être sollicités par le bureau d'études pour la consultation des archives, les enquêtes orales ou les déplacements sur le terrain...



## Accueils de Loisirs



**Valentine DELAPLACE**  
Directrice ALSH

<< Je m'appelle Valentine. Après plusieurs années en tant qu'animatrice au sein de l'ALSH de Longueville-sur-Scie, je reprends la direction de l'ALSH de Bacqueville-en-Caux.

Mes études de professeur des écoles et mon expérience dans l'animation m'ont permis d'acquérir de nombreuses compétences concernant le développement de l'enfant, les différentes pédagogies et la langue des signes française.

À bientôt, avec vos enfants sur l'accueil de loisirs de Bacqueville-en-Caux ! >>

[vdelaplace@terroirdecaux.net](mailto:vdelaplace@terroirdecaux.net)

## Agenda

**On pense déjà aux prochaines vacances !**

Nous accueillerons vos enfants au printemps :  
Du 11 au 15 avril. avec le thème suivant :  
**« Jurassique & Caux ».**

Inscriptions du 12 au 20 mars

Quant à l'été, nos animateurs réfléchissent déjà à une programmation pour

**« Un été fantastique »**

Les enfants pourront être accueillis du 11 au 29 juillet.

Inscriptions du 11 au 24 mai



### Piscine : dernière minute !

Avec l'arrivée de Raphaëlle (voir ci-contre) des places sont désormais disponibles pour des cours enfants et adultes.

Renseignements directement auprès de la piscine :

Piscine de Val de Saône  
Impasse des Peupliers

76890 VAL DE SAANE

02.35.32.30.41 ou [piscine@terroirdecaux.net](mailto:piscine@terroirdecaux.net)



**Retrouvez les détails de nos prestations sur notre site internet:**  
<https://www.terroirdecaux.fr/sport-jeunesse/la-piscine-de-val-de-saane>

**Sport/Santé : programme PROMESS**

Il s'agit du Programme d'Optimisation Motivationnelle en Sport Santé, approuvé lors du Conseil Communautaire en date du 09 décembre 2021.

Ce dispositif, imaginé par l'Institut Régional de Médecine du Sport et de la Santé, prévoit que 50 patients repérés par des professionnels de santé soient dirigés vers un programme de 3 mois au sein de l'IRMS2, puis encadrés par notre agent durant deux mois.

**Objectif** : les accompagner vers une reprise d'activité de façon pérenne.

*Concrètement, ça va se passer comment ?*

<p><b>Étape 1</b> Le bilan médico-sportif</p> <p>Une consultation Un test d'effort Un paramétrage de matériel sportif</p>	<p><b>Étape 2</b> Le programme personnalisé</p> <p>Matériel prêté au patient Réalisation d'un programme hebdomadaire Entretien quotidien de la motivation Coaching téléphonique hebdomadaire</p>	<p><b>Étape 3</b> Les ateliers</p> <p>Un atelier d'initiation à la diététique Des ateliers d'activité physique encadrée ou sur des thématiques liées au sport et à la santé</p>
---	--	---

Terroir de Caux va plus loin pour prolonger le programme :

- En partenariat avec un collectif de professionnels de santé de médecine (kinésithérapeute, diététicienne,...), les patients seront accompagnés pour poursuivre le suivi médical.
- Raphaëlle, éducatrice sportive, proposera des activités physiques adaptées durant 8 semaines.

Elle accompagnera chaque personne afin qu'elle s'engage vers une activité pérenne au sein d'une association. Le Département participe financièrement dans cette reprise grâce au dispositif pass'sport.

*Nos partenaires :*



Atelier gym douce à la MARPA de Torcy le Grand



**Raphaëlle VANHOUTTE**  
Éducatrice  
activités physiques adaptées

Terroir de Caux s'est dotée d'un agent qui sera désormais le "réfèrent Sport Santé " afin d'assurer le suivi du programme **PROMESS**

Raphaëlle renforcera également l'équipe des maitres-nageurs à la piscine pour accueillir plus de public et notamment développer l'apprentissage de la natation.

Enfin, elle mettra en place le mardi après-midi des activités physiques adaptées au sein de la MARPA .

Des ateliers sportifs et bien-être seront organisés une fois par mois sur l'ensemble du territoire.

*<< Si vous êtes un professionnel de santé intéressé par ce programme, n'hésitez pas à me contacter au 07 62 26 10 55 >>*  
*Raphaëlle*

 Non aux emballages imbriqués

# JE SUIS UN BON TRIEUR

## JE TRIÈ TOUTS MES EMBALLAGES MAIS JE NE LES EMBOÎTE PAS

Lorsque les emballages sont emboîtés les uns dans les autres, le centre de tri ne peut pas les séparer par type de matériaux. Ils ne peuvent alors pas être recyclés.



**ASTUCE ÉCOMOTIVEE**  
SI J'AI BESOIN DE GAGNER DE LA PLACE,  
J'ÉCRASE MES EMBALLAGES INDIVIDUELLEMENT

### Le saviez-vous ?

L'emballage imbriqué n'est pas repéré par les machines, **DONC PAS RECYCLÉ ...**

SORTEZ-VOI D'ICI  
JE VEUX UNE  
NOUVELLE **VIE!**


 Réflexe vert : les piles

Les piles sont des déchets dangereux.

Aujourd'hui encore elles sont trop souvent jetées dans la nature ou dans les bacs de collecte (gris ou jaunes).

Une pile contient beaucoup de métaux lourds, toxiques pour les êtres vivants et pour l'environnement.

**Seuls 36% des piles sont collectées et recyclées en EU.**

Afin de remédier à cette pollution, favoriser les appareils directement branchés sur secteur.

Si toutefois vous avez besoin d'utiliser des piles, n'hésitez pas à vous tourner vers celles rechargeables.

Dans le cas contraire, stockez toutes vos piles et petites batteries dans un collecteur, rapportez-les dans un point de collecte le plus proche (grande surface, déchetteries...).



## Les textiles

Le tri des textiles et chaussures usagés a des effets positifs sur l'environnement et apporte également des bénéfices économiques et sociétaux.

Tous les vêtements, foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, même usés, ils peuvent être valorisés !

### Bénéfices économiques

Réutiliser et recycler c'est :

- **Redonner de la valeur** à ce qui sinon, serait détruit. Jeter à la poubelle les vêtements, linges et chaussures dont nous n'avons plus l'usage entraîne un incroyable gâchis de matière !

- Contribuer à dynamiser et créer de l'activité économique via le développement des activités liées à la collecte, au tri et au recyclage.

### Bénéfices environnementaux

Rapporter ses textiles usagés pour qu'ils soient réutilisés ou recyclés permet :

- **D'éviter le gaspillage** et l'utilisation des ressources naturelles : cela fournit de la matière première réutilisable pour la fabrication de nouveaux vêtements, matériaux isolant, etc. et permet donc de réduire l'utilisation de ressources

naturelles et énergétiques, nécessaires pour produire des fibres textiles neuves.

- De **réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides** pour la culture des fibres.

-De **limiter les nuisances** environnementales liées à la mise en décharge.

Pour plus d'informations encore:

<https://refashion.fr/citoyen/fr>

### Le saviez-vous ?

85% des TLC sont triés en France ce qui génère plus de 2 400 emplois !



**Le jean troué de Roger c'est l'isolant thermique chez Monique**

**Vos vêtements ont de l'avenir.**

**Donnez-les.**

Les textiles et chaussures non réutilisables, c'est-à-dire qui ne seront plus portés ni utilisés dans leur fonction d'origine, seront recyclés en énergie ou nouvelle matière première et pourront devenir du nouveau fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie (bâtiment, plasturgie, automobile,...).



## LAURA VERVISCH: PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Il est des personnes dont les passions orientent définitivement leur vie. C'est, semble-t-il, le cas de Laura Vervisch qui, après avoir commencé par le volley-ball en tant qu'éducatrice sportive, a souhaité très vite se consacrer

à ce qui lui plaisait le plus, à savoir, la création, au travers de la valorisation de meubles et d'objets issus de la récupération.

À cela s'ajoute un amour prononcé pour les animaux et la nature.

C'est pourquoi, en s'installant à Saint Denis sur Scie en 2016, dans une ferme dont les bâtiments datent de 1769 (!) cette maman de 7 enfants a créé l'Association "L'Effet des fées" avec l'objectif de promouvoir le développement durable, les projets culturels, la mutualisation des connaissances et la sensibilisation du public à la protection de l'environnement.

**L'Association a été distinguée en décembre dernier aux Trophées de l'Attractivité (à voir en page 4).**

*Demandez le programme !*

Les activités qu'elle propose aujourd'hui dans sa ferme d'animation sont multiples :

- **Des ateliers créatifs** : ateliers culinaires (à partir des plantes sauvages), ateliers pâtisserie (à partir des richesses de la ferme) et ateliers pour les anniversaires.
- **La découverte** de la faune et de la flore de la ferme
- **Un espace d'exposition** pour les artistes et artisans.
- **Des randonnées** avec Bully l'âne et Nono le lama
- **Des ateliers de soins** aux animaux (avec la possibilité de parrainer un animal de la ferme et de s'en occuper sur place) la découverte de la permaculture.

L'Association offre également les prestations suivantes :

- Décoration intérieure (réalisation de votre projet).
- Valorisation de vos meubles
- Vente de bois, travaux d'espaces verts
- Construction d'enclos pour animaux
- Garde d'animaux



*Toujours plus de projets !*

Au-delà de ces prestations, Laura Vervisch a toujours davantage d'idées pour développer encore le site de la ferme.

L'association se donne pour but de créer :

- Une cantine (des plats cuisinés avec les produits de la ferme et de ses partenaires).
- Une ferme de produits locaux.
- Une boutique de créations artisanales... et bien d'autres projets encore !

### CONTACT

L'Effet des Fées  
2070 Route du Bosmelet  
76890 SAINT-DENIS-SUR-SCIE

Ouvert du 1er mars au 15 novembre

[www.effetdesfees.com](http://www.effetdesfees.com)  
[effet.des.fees@laposte.net](mailto:effet.des.fees@laposte.net)





## ZOOM SUR UNE ENTREPRISE.... La Balaiterie de Rainfreville

Marie-Laure et Arnaud GABRIEL ont créé depuis Janvier 2021 une activité de fabrication de balais et balayettes en paille de Sorgho avec la volonté proposer des produits dont la fabrication est originale et de qualité : tous les produits sont fabriqués en interne dans leur atelier situé à Rainfreville, sur des machines qui datent du siècle dernier entièrement révisées.

**Lauréat 2021 des Métiers d'Art par la Chambre des Métiers de Seine-Maritime et par le Département de la Seine-Maritime**, le couple est parfaitement formé pour la réalisation des 20 étapes de production des balais. Pour le moment, Arnaud s'occupe de l'essentiel de la fabrication et Marie-Laure du volet administratif, commercial, communication et comptable.

La majeure partie des balais est commercialisée via des **boutiques revendeurs, des salons et des marchés**.

Cependant, les clients en France comme à l'étranger (Italie, USA, Belgique, Canada) peuvent également passer commande via leur site internet et même se rendre dans leur atelier de fabrication.

M. et Mme GABRIEL organisent aussi des ateliers de fabrication de balayettes et balais.

### *Une activité en expansion*

Des projets de développement de l'activité avec la construction d'un bâtiment qui regroupera un nouvel atelier, un showroom et éventuellement un musée du balai sont en réflexion de même qu'un partenariat avec des artisans locaux pour la fabrication de balayettes est en cours.

Pour assurer ce développement, le couple envisage le recrutement d'une personne à moyen terme.

Sachez que **notre Office de Tourisme propose régulièrement des animations avec La Balaiterie**, de même que leurs produits sont en vente dans nos deux bureaux d'accueil touristiques de Quiberville et Auffay.

### Infos pratiques

[www.labalaiterie.fr](http://www.labalaiterie.fr)

07.61.77.27.87



Marie-Laure et Arnaud Gabriel  
850, route du soufflet  
76730 Rainfreville

### Balaitier d'un jour - vendredi 22 avril

Partez à la découverte des champs de sorgho avec une randonnée de 8 km, suivie de la visite de l'atelier et la fabrication d'un balai - 15 € par personne.

## Bienvenue à Laurie !



Vous l'avez peut-être croisée au bureau d'accueil d'Auffay cet été, Laurie Prévost qui a effectué d'abord un stage puis la saison

estivale à l'Office de Tourisme, rejoint notre équipe pour l'année 2022 ! Elle aura en charge l'accueil des visiteurs et la gestion de l'information touristique et sera l'interlocutrice des hébergeurs touristiques pour les démarches concernant la taxe de séjour. Bienvenue à elle !

## Nouveaux supports de promotion

L'année 2022 sera sous le signe de la nouveauté pour les supports de promotion de la destination Terroir de Caux. Rendez-vous dans nos bureaux d'accueil en avril pour les découvrir !



# DÉCOUVREZ LE PROGRAMME DES ANIMATIONS DE L'OFFICE DE TOURISME !



Dimanche 27 mars  
9h30 - Muchedent

### Rando gourmande et visite à Rêve de Bisons

Boucle de 9 km, suivie d'un déjeuner au parc canadien et d'une visite au choix du parc des bisons ou du temple des loups.  
34€ par personne.



Samedi 9 avril  
14h30 - Château de la Coutûre, Imbleville

### Sortie nature plantes sauvages

Balade à la découverte des plantes sauvages, visite du parc du château de la Coutûre et dégustation de bouchées sauvages.  
Gratuit - Réservation sur [www.seinemaritime.fr/ens](http://www.seinemaritime.fr/ens)



Vendredi 22 avril  
9h - Val-de-Saône

### Sommelier d'un jour

Découverte à pied de Val-de-Saône au château d'Imbleville, et initiation à la trottinette électrique tout terrain pour rejoindre l'Auberge de la Mère Duval où vous attendra Mélanie, sommelière, pour un atelier accords mets et vins.  
20€ par personne.



Vendredi 29 avril  
18h - Tôtes

### Soirée Maupassant

Balade contée costumée dans l'enceinte du château avec Reynald Flory et Gil Picard, promenade en diligence et dîner à l'Auberge du Cygne  
40€ par personne.

Tous nos événements sont soumis au respect des mesures de sécurité.  
Sauf mention contraire, réservations obligatoires au 02 35 34 13 26 ou sur [www.quiberville.com](http://www.quiberville.com)



**Dimanche 1<sup>er</sup> mai**  
14h30 - Longueil

### Découverte et détente au Marais

Balade nature autour du Marais de Longueil et initiation Qi Gong, shiatsu et yoga avec Sonia. RDV Marais de Longueil.  
Gratuit - Réservation sur [www.seinemaritime.fr/ens](http://www.seinemaritime.fr/ens)



**Dimanche 8 mai**  
9h - Auffay

### Rando gourmande dans les pas du résistant Michel Hollard

Une boucle de 17 km avec visites des installations de la Ferme de Bonnetot et de l'espace Michel Hollard au Château de Bosmelet en compagnie des propriétaires des lieux et d'Agnès Hollard.  
24€ par personne.  
\*accueil des non marcheurs sur chaque site possible sur réservation.



**Samedi 21 mai - à partir de 17h**  
Val-de-Saône - Brachy - Quiberville

### Randonnée nocturne itinérante sur le GR 212

Vous êtes inscrits au Trailwalker Oxfam du 2 et 3 juillet 2022 au départ de Dieppe et vous recherchez un terrain de jeu pour votre entraînement ? L'Office de Tourisme Terroir de Caux a ce qu'il vous faut! Trois parcours au choix de 30, 14,5 ou 15,5 km à parcourir entre Val-de-Saône et Quiberville en itinérance le long de la vallée de la Saône avec points de contrôle et ravito, une véritable mise en situation !  
8€ par personne - navette autocar 4€.



**Jeudi 26 mai**  
7h45 - Muchedent

### Soigneur d'un jour à Rêve de Bisons

En binôme avec un soigneur du parc, participez au nourrissage des animaux, à la vérification des points de sécurité, et apprenez les méthodes de capture des animaux... Déjeuner avec les soigneurs et visite libre du parc à bisons et du temple des loups jusqu'à 17h.

140€ par personne.



## La Fête de l'Écotourisme



### Samedi 7 mai à Val-de-Saône

**9h** - Randonnée et visite du Naturama de la Maison de la Nature (10 km)  
**9h- 13h** : Marché Terroir sur la place Daniel Boucour  
**14h** : Randonnée visite du parc du Château de la Coûtüre et activité bien-être (6 km)  
Vous aimerez aussi randonner en autonomie et découvrir l'exposition Écomates sur votre parcours, à Val de Saône, Belleville-en-Caux...

### Samedi 28 mai à Quiberville

**9h** - Randonnée à la rencontre d'un pêcheur local qui vous expliquera son activité  
**10h30 / 14h00 / 16h00** - Randonnées Kayak sur la Saône au départ de Longueil  
**16h** - Rando gourmande et initiation yoga  
**16h-22h** - Marché Terroir suivi d'un feu d'artifice offert par la commune  
**20h** - Paëlla Concert Jazz avec le groupe Chamber Pot

## À VENIR ...



LE FESTIVAL DE MUSIQUE  
du 13 au 15 mai 2022



LE FORUM DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
les 8 et 9 juin 2022

ures sanitaires en vigueur au moment de l'animation  
es auprès de notre bureau d'accueil d'Auffay  
rmer-auffay-tourisme.com/reservation

# La famille Coquelicaux et les élections

